
Lettre du représentant Ehrmann, en mission près l'armée de la Moselle, relative aux opérations menées à Sarrebruck, lors de la séance du 1er frimaire an II (21 novembre 1793)

Jean-François Ehrmann

Citer ce document / Cite this document :

Ehrmann Jean-François. Lettre du représentant Ehrmann, en mission près l'armée de la Moselle, relative aux opérations menées à Sarrebruck, lors de la séance du 1er frimaire an II (21 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) pp. 569-570;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40925_t1_0569_0000_9;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

d'un fer liberticide; en vain ont-ils voulu nous faire marcher pour porter le fer et le feu dans une ville qui n'a cessé de bien mériter de la patrie; en vain une administration corrompue leur a vendu son autorité; en vain cette administration perfide, enrichie des guinées de Pitt et Cobourg, a-t-elle eu la scélératesse de nous provoquer à une insurrection profane; en vain nous a-t-elle ordonné de nommer par chaque canton un député à leur soi-disant assemblée centrale de résistance à l'oppression, nous n'avons cessé de nous élever de toutes nos forces et de protester contre leur vœu sanguinaire et tyrannique.

« En vain ont-ils fait imprimer, ont-ils fait expédier à notre commune ainsi qu'aux autres leurs arrêtés perfides, leurs rapports faux et mensongers, les discours fanatiques des scélérats qui siégeaient parni vous, nous en avons constamment empêché la promulgation, nous les avons laissés constamment ensevelis dans l'oubli, jusqu'à ce que, sur la motion du citoyen Samson, notre desservant, nous avons arrêté qu'ils seront ignominieusement brûlés sur la place de la Liberté; les citoyens et citoyennes présents ont sauté par-dessus en des cris redoublés de *Vive la République une et indivisible! Vive la Montagne!* après que le citoyen Samson notre desservant, qui chanta les couplets suivants qu'il avait faits relativement à la cérémonie :

Sur l'air : *Enfin après tous les orages.*

Le sanguinaire despotisme
Est enfin réduit aux abois
Et le fier républicanisme
Pourra seul nous donner des lois. (rible,
O Français! peuple bon, que ta vengeance soit ter-
Que ton sol soit purgé de ce qui reste encore de bri-
République une indivisible (gands,
Voilà tes vœux et tes serments. (bis)

En vain, le hideux fédéralisme
A voulu souiller nos regards,
Le glaive du patriotisme
L'a terrassé de toutes parts.
O Français, peuple bon, que etc.

Jurons une haine éternelle
A chacun de nos ennemis,
Que le traître, que le rebelle
Soient subjugués, anéantis.
O Français, peuple bon, que, etc.

Tremblez, Pitt, Cobourg et Guillaume,
Tremblez, tyrans coalisés,
Si nos fils quittent notre chaume
Tremblez, vous serez terrassés.
O Français, peuple bon, que, etc.

En vain, Buzot et ses complices
Ont tenté de nous désunir;
La liberté fait nos délices,
Pour elle nous voulons mourir.
Tremblez, tyrans, notre vengeance sera terrible,
Nous nous délivrerons de ce qui reste encore de bri-
République une, indivisible, (gands,
Voilà nos vœux et nos serments. (bis)

Vous tous, souverains éphémères,
Pétion, Buzot et Barbaroux;
Avides du sang de vos frères,
Pourquoi fuyez-vous devant nous?
Que vos partisans vous mandent dans votre retraite,
Qu'un feu vengeur brûle vos infâmes arrêtés.
Rougissez de votre défaite,
Craignez les Français irrités. (bis)

Sénat fier, Sénat redoutable,
Qui méritez tant des Français,
Restez, restez inébranlable,
Restez, ne partez qu'à la paix.
Surveillez, proscrivez les ennemis de votre patrie,
Décrétez, donnez-nous de bonnes et salutaires lois.
Vous savez quel serment vous lie,
Obéissez à notre voix. (bis)

« Nous ne pouvons, législateurs, rien vous dire de plus, notre vœu est consigné dans ce dernier couplet.

« Vous avez créé la République, restez pour la sauver.

« Les membres du conseil général de la commune de la Trinité-du-Mesnil-Oury, canton de Saint-Julien-le-Faucon, district de Lisieux, département du Calvados, et du comité de surveillance.

(Suivent 19 signatures.)

« La Trinité du Mesnil-Oury, district de Lisieux, le 4^e jour de la seconde décade du second mois de la seconde année de la République, une et indivisible. »

Ehrmann, représentant du peuple près l'armée de la Moselle, écrit de Sarrebruck le 28 brumaire, que l'ennemi, après avoir abandonné le 27 les superbes positions qu'il occupait sur la rive droite de la Sarre, et s'être retranché à une lieue de Saint-Imbert, où nos troupes, après une marche forcée, sont parvenues à le joindre, et à l'obliger, après un combat très opiniâtre, de quitter cette seconde position, a profité de la nuit pour se retirer sur Hombourg, où l'armée républicaine va aller le trouver.

Les habitants de Saint-Imbert ont assuré avoir vu passer beaucoup de voitures chargées des blessés ennemis. Jusqu'à présent, nous n'avons eu que 3 hommes tués et 15 blessés.

Le chef de brigade Lombard, que l'armée a surnommé le « père Duchêne », a été le 26 conduire des tirailleurs à la barbe de l'ennemi. Quelques-uns de ces tirailleurs, n'étant pas encore au fait de cette manière de guerroyer, s'étaient réunis au moment où un détachement ennemi se disposait à faire un feu de file sur eux. Il se hâta de s'approcher de ces tirailleurs, en leur criant et en leur faisant signe du bras de s'éparpiller : dans cet instant il reçut une balle qui lui traversa la main, et qui, quoique l'ayant blessé grièvement, ne l'empêcha pas de continuer son service.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre d'Ehrmann, représentant du peuple près l'armée de la Moselle (2).

Ehrmann, représentant près l'armée de la Moselle, à la Convention nationale.

« Sarrebruck, 28 brumaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Quoique privé du bonheur de combattre, avec nos braves frères d'armes, les vils esclaves

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 6.

(2) Archives nationales, carton C 283, dossier 797;

du despotisme, par la pénible convalescence qui m'a forcé à rester à Sarrebruck, n'ayant pu, à cause de mon extrême faiblesse suivre mes collègues Soubrany et Richaud, qui se sont rendus, il y a 8 jours, au quartier général à Sarreguemines, je m'empresse d'annoncer à la Convention nationale le succès des armes de la République dans cette partie de l'armée.

« Hier, à six heures du matin, le petit camp de Sarrebruck, réduit à bien peu de monde à cause des forces qui en ont été tirées pour les porter sur différents points, devait attaquer les ennemis dans leurs repaires (les colonnes de Sarreguemines et de Sarrelibre devant agir en même temps), mais ces brigands n'ont pas eu le courage d'attendre les soldats de la liberté qui se réjouissaient de les faire entrer en danse pour une carmagnole, car à deux heures du matin ils ont abandonné les superbes positions qu'ils occupaient sur la rive droite de la Sarre, et ont battu en retraite. La troupe républicaine, commandée par le général Vincent, s'est mise à leurs trousses, et, par une marche forcée, est parvenue à les joindre, sur les 10 heures, à une lieue de Saint-Imbert.

« L'ennemi s'était déjà retranché dans une position fort avantageuse, mais cela n'a pas empêché que notre colonne, quoique bien inférieure en nombre, ne l'ait attaqué avec la plus grande valeur. Il a disputé le terrain avec beaucoup d'opiniâtreté, mais il n'a pu résister au zèle et à la bravoure d'hommes animés du désir d'exterminer tous les tyrans et leurs satellites; il a été forcé de céder cette position et de continuer sa retraite sur Saint-Imbert. La nuit les a empêchés de le pousser plus avant à cause des mauvais chemins et de la nouvelle position qu'il venait de prendre.

« Nos troupes ont bivouaqué à une très petite distance de ce troupeau d'esclaves, espérant pouvoir, ce matin, l'engager à un combat, mais ils ont profité de la faveur de l'obscurité et de la grande quantité de feux qu'ils avaient allumés pour quitter leur position et opérer leur retraite qu'ils paraissent diriger sur Hambourg.

« Ce matin, à 5 heures, nos troupes sont entrées à Saint-Imbert, et poursuivent leur marche sur Limbach, où l'ennemi n'aura sûrement pas envie de s'arrêter. Les habitants de Saint-Imbert ont assuré avoir vu passer beaucoup de voitures chargées de leurs blessés. Jusqu'à présent nous n'avons eu que 3 hommes de tués, et 15 de blessés.

« La colonne de Sarrelibre a aussi repoussé l'ennemi de ce côté; elle a passé la Brême, et se dirige sur Toley.

« Je n'ai pas encore eu de nouvelles officielles de mes collègues qui, sans doute, ne manqueront pas, ainsi que le général Hoche, d'apprendre à la Convention le succès qu'ont eu les colonnes parties de Sarreguemines pour marcher sur Bliescastel qui, d'après tous les rapports, est maintenant en notre pouvoir, puisque dès hier soir l'ennemi a été forcé d'en évacuer les hauteurs.

Bulletin de la Convention du 1^{er} jour de la 1^{re} décade du 3^e mois de l'an II (jeudi 21 novembre 1793); *Moniteur universel* (n^o 63 du 3 frimaire an II (samedi 23 novembre 1793), p. 255, col. 1); *Journal des Débats et des Décrets* (frimaire an II, n^o 429, p. 1). Aulard; *Recueil des actes et de la correspondance du comité de Salut public*, t. 8, p. 548.

« Nous avons lieu d'espérer que sous peu nous serons en mesure pour faire repentir les hordes d'esclaves de leur entreprise téméraire sur le sol de la liberté.

« Je rappelle à la Convention nationale la lettre que je lui ai écrite le 18 du courant; j'en joins ici copie (1) et l'invite à prononcer promptement sur une demande qui intéresse essentiellement la chose publique.

« EHRMANN.

« P.-S. Le chef de brigade Lombard commande ici en l'absence du général Vincent; ce brave républicain, que l'armée de la Moselle a surnommé le *Père Duchesne*, a été, avant-hier, conduire des tirailleurs à la barbe de l'ennemi pour l'inquiéter dans son camp; quelques-uns de ces tirailleurs n'étant pas encore au fait de cette manière de guerroyer, s'étaient réunis au moment où un détachement ennemi se disposait à faire un feu de file sur eux. Il se hâta de s'approcher de ces tirailleurs en leur criant et en leur faisant signe du bras de s'éparpiller; dans cet instant il reçut une balle qui lui a traversé la main; cependant, quoique très blessé, le courage ne l'a point abandonné et il n'a pas discontinué son service.

« EHRMANN.

Le conseil général du district de Verdun invite la Convention à rester à son poste et la félicite des mesures sages et vigoureuses qu'elle a prises contre les mandataires infidèles qui étaient dans son sein. Il annonce que les citoyens de la première réquisition de ce district ont formé deux bataillons qui attendent avec impatience l'ordre de voler aux frontières.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (2).

Suit la lettre du conseil général du district de Verdun (3).

Le procureur syndic du district de Verdun, département de la Meuse, à la Convention nationale.

« Verdun, le 22^e brumaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Représentants d'un peuple libre,

« Enfin la liberté triomphe et la patrie sera sauvée, la louve autrichienne, cette femme altière et sanguinaire n'existe plus, déjà plusieurs conspirateurs ont payé de leur tête le prix de leurs forfaits et de leurs crimes, partout les traîtres sont démasqués, partout la vengeance nationale les poursuit, la Vendée n'existe plus, Lyon, cette ville rebelle, est soumise, bientôt Toulon s'éclipsera, partout les républicains sont victorieux, partout les vils esclaves des despotes couronnés sont terrassés; déjà tous les citoyens de ce district non mariés, depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 40 ont formé 2 bataillons, et attendent avec la plus vive impatience l'ordre

(1) Cette copie n'était pas jointe; mais nous avons inséré la lettre d'Ehrmann à la séance du 22 brumaire. (Voy. ci-dessus, p. 96.)

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 6.

(3) *Archives nationales*, carton 4, 284, dossier 819.